

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 07 mai 2021

Membres présents : 15 – Membres excusés : 0 - Procurations : 0 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 07 mai 2021 à 20h00.

Secrétaire de séance : M. Antonin OUVRARD.

Assistaient à la réunion Claire SAHED, secrétaire générale.

Fonds de concours : amortissements

Décision ajournée.

1. SEMERAP : convention d'entretien des eaux pluviales

Délibération en cours de rédaction.

2. Ecole : devis projet numérique

Vu la demande de subvention déposée le 31 mars 2021 auprès du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre d'un appel à projet pour le socle numérique dans les écoles élémentaires ;

Vu les devis présentés pour douze tablettes numériques et accessoires d'un montant de 4 273,70 € (non soumis à TVA) ;

Considérant les montants de subvention de 70 % (volet équipement – socle numérique de base) et 50 % (volet services et ressources numériques) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- De valider les devis correspondants, sous réserve de l'obtention de la subvention sollicitée auprès du Ministère ;
- D'inscrire cette dépense en section d'investissement.

3. Projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile : transfert d'un bien de section dans un objectif d'intérêt général

Vu le projet d'implantation d'équipement technique mené par la société Orange sur la parcelle YI n°72 ;

Vu la procédure de transfert des biens de section dans le patrimoine de la commune ;

Vu la loi du 27 mai 2013 introduisant la procédure de transfert partiel ou total à l'initiative de la commune afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général (article L2411-12-2) ;

Considérant que la parcelle cadastrée YI n°72 appartient à la section des habitants de Charbonnières-les-Vieilles et qu'il n'y a pas de commission syndicale constituée pour cette section ;

Considérant que ce bien n'a aucune vocation agricole ou pastorale ;

Considérant que ce bien est libre de toute occupation ;

Considérant les besoins du territoire en couverture de téléphonie mobile à Charbonnières-les-Vieilles et l'absence de réseau sur de nombreux secteurs habités ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec quatorze voix pour et une voix contre,

DECIDE

- De demander à Monsieur le Préfet le transfert de la parcelle YI n°72 dans le patrimoine de la commune au vu du projet d'implantation d'équipement technique par la société Orange (dossier d'information annexé).

4. Conditions d'accueil des stagiaires

Vu l'accueil d'un stagiaire au sein des services techniques du 07/06/2021 au 09/07/2021 ;

Vu le décret n° 2016-1070 du 3 août 2016 relatif à la procédure de dérogation permettant aux jeunes âgés d'au moins quinze ans et de moins de dix-huit ans en situation de formation professionnelle dans la fonction publique territoriale d'effectuer des travaux dits « réglementés » ;

Considérant les éventuels besoins d'affecter les stagiaires aux travaux dits « réglementés » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- D'établir une dérogation aux stagiaires accueillis dans la collectivité pour l'utilisation de matériels nécessaires à la progression pédagogique listés dans les conventions de stage,
- De rappeler que cette dérogation est valable trois ans à compter de la présente décision.

Questions communautaires

- a) **Contrat de Relance et Transition Ecologique.** Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que l'Etat demande une planification des grands projets communaux sur le territoire intercommunal. Il s'agit d'une prospective et non d'une liste figée dans le temps.
- b) **Comité de pilotage du Gour de Tazenat.** Le prochain COPIL se déroulera le mardi 08 mai 2021 à la salle polyvalente.

Questions diverses

- a) **EPF SMAF : estimation d'un bien – rapporteur Monsieur le Maire.** Monsieur le Maire présente l'estimation de la valeur vénale d'une parcelle au bourg, réalisée par l'EPF-SMAF à la demande de la commune.
- b) **Archives communales – rapporteur Mme Martine DUBLANCHET.** Madame Martine DUBLANCHET explique aux membres du Conseil qu'un diagnostic a été réalisé sur les archives communales (état, quantité, temps de travail évalué pour constitution des fonds d'archives, etc...). Il est envisagé de travailler en interne sur la gestion des archives communales. Un groupe de travail est constitué avec Mme Martine DUBLANCHET, M. Antonin OUVRARD, Mme Lucie PICCHIO, Mme Anny NOVAÏS, Mme Géraldine JAFFEUX et Mme Martine GUIGNABAUDET.
- c) **Réunion des associations.** La prochaine réunion est prévue le vendredi 28 mai à 18h30.
- d) **Chemins communaux : journée de solidarité.** La journée de réfection des chemins avec le concours des agriculteurs est prévue le 24 mai 2021.
- e) **Commission travaux : bilan voirie.** Madame Martine GUIGNABAUDET fait un compte-rendu des groupes de travail qui se sont réunis pour réaliser un état des lieux de la voirie communale et ordonner des priorités de travaux.
- f) **Commission de contrôle des listes (entre le 27 et 30 mai).** Le 29 mai 2021 à 9h30.
- g) **Députée : courrier d'information DETR ;**
- h) **Assainissement : rapport annuel 2020 (La Brousse) - rapporteur M. Guillaume CHABORY.**
- i) **LPO : préservation des haies champêtres et travaux de girobroyage.** M. Sébastien PORTIER rappelle que les agents communaux ont connaissance des règles de broyage et les appliquent.
- j) **Jeunesse au plein air 63 : demande de subvention.** Le Conseil municipal de donne pas suite à cette demande.
- k) **Vaccination COVID 19.**
- l) **Outils de communication.** Le Conseil municipal décide de souscrire à l'application Panneau Pocket pour un an.
- m) **Elections départementales et régionales.**
- n) **Garderie périscolaire.** Les agents périscolaires prévoient un espace dédié dans la cour pour chaque groupe afin de pouvoir être en extérieur.
- o) **Date du prochain Conseil Municipal.** Le vendredi 11 juin 2021 à 20h00.

Monsieur Michaël BARÉ fait un point concernant les demandes de dérogation scolaire.

Monsieur Cédric COHADE informe les conseillers que le groupe de plongeurs de l'association Caouanne Tek Team sera présent au Gour de Tazenat les 8 et 9 mai.

Monsieur Claude ESPAGNOL signale qu'il existe toujours des problèmes d'incivilités à proximité du village de Bogros (décharge sauvage). Monsieur Dominique GIRARD constate également ce problème récurrent. Monsieur le Maire propose d'évoquer ce point lors d'un prochain comité de village.